



Déposé le 25.8.09

Scanné le 26.08.09

09 - PDS - 143

Postulat

« Pour un plan d'action de lutte contre la sous enchère salariale en lien avec la sous-traitance »

Développement

Le 26 mai 2009, le syndicat Unia a révélé publiquement plusieurs cas concrets de violations des conditions conventionnelles de travail dans des entreprises de coffrage et de ferrailage dans le canton. Ces différentes situations sont toutes en lien avec le phénomène de la sous-traitance dans le secteur de la construction qui s'est considérablement développé ces dernières années.

Le marché du ferrailage et du coffrage est constitué de petites entreprises qui sont systématiquement mises en concurrence par les entreprises qui sous-traitent avec une énorme pression sur les prix qui se traduit inévitablement par une sous enchère sur les conditions de travail : 60% des travailleurs ne sont pas déclarés aux assurances sociales et les salaires se situent souvent 20% à 40% en dessous du minimum conventionnel.

La situation qui prévaut sur le marché du coffrage et du ferrailage met une fois de plus en évidence la nécessité de mieux contrôler les conditions de travail en lien avec le phénomène de la sous-traitance. Il en va du respect des conditions de travail, d'une situation concurrentielle saine dans le canton et de la santé de nos assurances sociales.

Le Grand Conseil a récemment pris en considération partiellement une initiative législative de notre collègue Jean-Michel Dolivo (08_INI_014) visant à introduire une responsabilité solidaire de l'entreprise adjudicataire vis-à-vis de ses sous-traitants dans le cadre des marchés publics.

Au-delà de cette question spécifique qui devrait permettre d'améliorer la situation en responsabilisant les entreprises adjudicataires recourant à la sous-traitance et en particulier les entreprises générales, il conviendrait aujourd'hui d'avoir une véritable stratégie cantonale pour garantir le respect des conditions de salaire et de travail en lien avec la sous-traitance.

Par ce postulat, nous demandons donc au Conseil d'Etat :

- un état des lieux sur la situation qui prévaut dans le canton en matière de violations des conditions de travail et de salaire en lien avec le phénomène de la sous-traitance et une évaluation des moyens dont dispose aujourd'hui l'autorité publique pour effectivement contrôler les conditions de travail dans les entreprises sous-traitantes et faire respecter les conventions collectives ainsi que les dispositions légales (LTr et LTN notamment).

- un plan d'action et une vraie stratégie cantonale visant à lutter contre la sous enchère salariale en lien avec la sous-traitance. Dans ce cadre, il conviendra notamment d'envisager un renforcement des contrôles des sous-traitants par l'Etat et les entreprises adjudicataires, une application plus stricte des dispositions légales actuelle, en particulier de la loi sur les marchés publics, la concrétisation rapide l'initiative INI_08_014 renvoyée au Conseil d'Etat par le Grand Conseil, l'application également du principe de responsabilité solidaire lors de mandats donnés par les collectivités publiques y compris hors du cadre de la Loi sur les marchés publics, ou encore la création d'une liste noire des entreprises qui sont en violation grave ou répétées des dispositions légales ou conventionnelles.

G. J. J.

Comité de suivi
en commission avec développement

(GREGOIRE J. J.)

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-Andre
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiora-Guttman Martine
Bersth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Valotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debliuè François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Gardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Bréaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Zwahlen Pierre